



## **PDC Grand-Saconnex**

### **MOTION « POUR L'INSTALLATION D'UNE SERRE COMMUNALE A LA FERME DU POMMIER »**

Considérant :

- que les autorités du Grand-Saconnex portent une attention soutenue à la réalisation de projets liés à la nature
- que les autorités du Grand-Saconnex ont une vraie volonté de soutenir des activités à caractère inter générationnel
- que dans l'histoire de la commune du Grand-Saconnex et environs, plusieurs domaines campagnards ont accueilli jadis ou accueillent toujours des serres
- que le recul de la campagne au profit de la ville ne permet plus aux habitants d'avoir un contact quotidien direct et éducatif avec la nature
- que dans le cadre du réaménagement de la « Ferme du Pommier » l'objectif poursuivi par les autorités est l'appropriation de cet espace par ses habitants grâce à des activités inter - générationnelles, multiculturelles, en lien avec la famille
- qu'aujourd'hui se développent d'intéressantes approches sociales, éducatives et thérapeutique en lien avec la terre et que ces activités auraient toute leur place dans une serre
- que les pensionnaires de l'EMS Résidence de Saconnay pourraient y retrouver de belles sensations alors que les écoles viendraient apprendre et découvrir notre nature
- que l'IEPA (immeuble avec encadrement pour personnes âgées), l'IMAD (Institution genevoise de maintien à domicile) et le CAS (Centre d'actions sociales) devraient emménager prochainement au chemin des Fins, à quelques pas de cette serre dont les pensionnaires pourraient directement bénéficier,
- que ce type de projet existe au sein d'établissements spécialisés en Suisse mais pas dans un cadre public et multi générationnel.
- que les techniques actuelles de construction/isolation d'une serre, associées à du chauffage à distance devraient minimiser le coût d'exploitation, rendre possible un tel projet et probablement servir aussi d'exemple
- qu'une serre pouvant être utilisée toute l'année, elle pourrait être le prolongement des « potagers urbains » en période hivernale
- qu'à l'ouest de la ferme, les vestiges d'une serre donnent envie de la réhabiliter.

**Par ces considérants, le Conseil municipal invite le Conseil administratif à :**

- **accepter la faisabilité d'une serre à usage multi générationnel dans le cadre du réaménagement de la « Ferme du Pommier »**
- **adapter en conséquence le cahier des charges de la rénovation de la Ferme du Pommier**
- **doubler au minimum la surface de 50 m<sup>2</sup> projetée afin de pouvoir répondre aux buts décrits ci-dessus.**

## EXPOSE DES MOTIFS :

Le verger des « Hutins » qui fait cohabiter pommes et raisins à la mode ancienne, les potagers urbains « des Délices » et du « Pommier » qui remportent un vif succès, la mise en place du « Rucher de Saconnay », la réhabilitation de la zone du Marais et le futur verger du Pommier signent l'intérêt que les autorités saconnésiennes portent à la terre et à ce qu'elle a d'essentiel pour notre alimentation ou pour le plaisir de nos yeux.

Dans l'histoire de la commune du Grand-Saconnex et environs, plusieurs domaines ont accueilli ou accueillent toujours des serres destinées à héberger des plantes ne supportant pas l'hiver comme par exemples la « Ferme Pictet », « Mont-Riant », « Ferme Martin », « EMS Les Tilleuls/Moillebeau ».

La serre que nous demandons de réhabiliter offrirait à tous les saconnésiens un espace pour s'essayer à reproduire des graines, à planter, à rempoter, à arroser, à voir grandir ou encore à créer un compost. Le lieu pourrait peut-être servir aussi au stockage de plantes à hiverner.

Les usagers pourraient bénéficier de cours ou de conseils de jardinage, de cours d'art floral, etc.

Tandis que l'échange de plantes reste dévolu à « Jardi-Troc » et la production de légumes et fleurs aux potagers urbains ou sur des balconnières.

Ces activités liées à la terre sont idéales pour une pratique en duo grands-parents, personnes âgées, enfants, parents, classe scolaire, handicapés, etc.

Le centre de loisir et les associations du para et péri-scolaire pourraient en tirer profit également.

A propos du jardinage thérapeutique l'association suisse d'hortithérapie décrit les bénéfices pouvant être déployés pour une collectivité dans les domaines de la physio-ergothérapie, des soins, de la médecine, de la pédagogie sociale et spécialisée

Enfin d'un point de vue économique et écologique il conviendra de profiter du passage du CAD dans le secteur pour raccorder la serre mais aussi l'ensemble de la ferme du Pommier.

Grand-Saconnex, le 10 juin 2013

BURKHARDT Nadja    GIROD Peta    MAMIN-TISSOT Francine    METTRAL Philippe